FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE

HUB BRETAGNE
POUR UN NUMERIQUE INCLUSIF

Feuille de route régionale pour l'inclusion numérique en Bretagne

2024

Feuille de route régionale pour l'inclusion numérique en Bretagne

Sommaire

Glossaire 2

Introduction - Le contexte régional de l'inclusion numérique 3

I. Méthode d'élaboration de la feuille de route 6

II. Synthèse du diagnostic territorial 8

III. Description des enjeux prioritaires pour l'inclusion numérique en Bretagne 11

Enjeu 1 : Accompagner les acteurs et actrices sur leur modèle économique et développer les sources de financement 11

Enjeu 2 : Animer et professionnaliser le secteur de la médiation numérique 11

Enjeu 3 : Sensibiliser aux enjeux de l'inclusion numérique et de la dématérialisation pour renforcer la qualité de l'accueil, de l'orientation et de l'accompagnement des publics 11

Enjeu 4 : Accompagner et outiller les territoires dans le portage stratégique et politique de l'inclusion numérique 13

Enjeu 5 : Valoriser et développer les recherches sur l'inclusion numérique 13

IV. Ambition et positionnement de la région Bretagne sur l'inclusion numérique 14

Positionnement du territoire sur l'inclusion numérique 14

Gouvernance et pilotage de la feuille de route 14

V. Déclinaison des actions associées 15

Action 1 : Consolider l'identification et la valorisation des ressources de financements (niveau 1) et faciliter leur obtention par les porteurs et porteuses de projets de médiation numérique (niveau 2) 15

Action 2 : Expérimenter la valorisation des compétences numériques des publics accompagnés 16

Action 3 : Renforcer la sensibilisation aux enjeux de l'inclusion numérique au sein des filières de formation du travail social et de l'intervention sociale 16

Action 4 : Sensibiliser les personnes élues aux enjeux de l'inclusion numérique 17

Action 5 : Renforcer les sas de coopération autour de l'inclusion numérique à l'échelle départementale et des EPCI 18

Action 6 : Informer et accompagner les EPCI souhaitant un diagnostic de territoire sur l'inclusion numérique 19

Action 7 : Structurer et organiser l'accès aux équipements informatiques issus du réemploi 20

Action 8 : Favoriser l'accès aux travaux de recherche pour les acteurs et actrices de l'écosystème breton de l'inclusion numérique 21

Action 9 : Centraliser et gouverner un catalogue de données sur l'inclusion numérique 22

VI. Signataires de la feuille de route 24

Glossaire

Inclusion numérique

L'inclusion numérique, ou e-inclusion, est définie par le Conseil national du numérique (CNNum) comme « l'inclusion sociale dans une société et une économie où le numérique joue un rôle essentiel » [1].
Le CNNum ajoute que « l'inclusion numérique ne se résume plus à l'utilisation des outils du numérique, avec lesquels une part importante de la population se débrouille à défaut de parfaitement les maîtriser : elle désigne la capacité à fonctionner comme un citoyen actif et autonome dans la société telle qu'elle est. Il n'y a pas une "e-inclusion" d'un côté et une "inclusion" de l'autre : les deux se confondent.
L'enjeu n'est alors pas de savoir combien de personnes utilisent le numérique ou non, mais bien plutôt de savoir qui le numérique aide à jouer un rôle dans la société et qui il met en difficulté ; à qui il offre les conditions de son émancipation et à qui il en éloigne la perspective. »

Médiation numérique

Selon la définition proposée par la Mednum (coopérative qui agit à l'échelle nationale pour l'inclusion et la médiation numérique, en France depuis 2017), la médiation numérique désigne « les ingénieries ou techniques qui permettent de rendre les personnes capables de comprendre et de maîtriser les usages et les enjeux du numérique.
C'est un accompagnement de proximité des individus et des groupes : associations, entreprises, élèves, étudiants, parents, professionnels, etc. Dans une logique d'éducation populaire et de formation tout au long de la vie, elle a pour ambition de développer la culture numérique de toutes et tous afin de pouvoir agir dans une société toujours plus numérisée. »[2]
L'inclusion numérique est une finalité de la médiation numérique.

Illectronisme

Selon la définition de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), « l'illectronisme, parfois appelé « illettrisme numérique », caractérise la situation d'une personne adulte ne maîtrisant pas suffisamment les usages des outils numériques usuels pour accéder aux informations, les traiter et agir en autonomie dans la vie courante. »[3]

Accès *au droit*

« L'accès au droit désigne le fait de pouvoir connaître et faire valoir ses droits et obligations, d'être aidé dans ses démarches juridiques. C'est un principe fondamental de citoyenneté. Ce principe a été consacré et défini par la loi du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique. Depuis 2016, il est également reconnu comme une composante du service public de la justice. Toute personne peut ainsi demander à bénéficier gratuitement : d'une information juridique sur ses droits et ses obligations, d'une consultation juridique, d'une aide pour accomplir des démarches juridiques, d'une aide pour rédiger des actes juridiques. Les citoyens peuvent solliciter l'un de ces services à tout moment, y compris en dehors d'une procédure judiciaire. »[4]

Accès *aux droits*

Selon Robert Labore, « il s'agit de ramener les bénéficiaires de l'action sociale au « droit commun », c'est-à-dire au bénéfice des biens, services et prestations disponibles pour tous les citoyens. »[5].

---

[1] Rapport du Conseil National du Numérique (CNNum), « Citoyens d'une société numérique » publié en octobre 2023 : https://cnnumerique.fr/files/2018-02/CNNum_rapport_Inclusion_oct2013-sans-annexe.pdf

[2] La Mednum, Observatoire de l'inclusion numérique, édition 2022 : https://lamednum.coop/wp-content/uploads/2022/09/Mednum-Observatoire2022.pdf

[3] Agence Nationale de Lutte contre L'illettrisme : https://www.anlci.gouv.fr/illectronisme/quest-ce-que-lillectronisme/

[4] Grand dossier « Faciliter l'accès aux droits » publié en décembre 2022 : https://www.justice.gouv.fr/grands-dossiers/faciliter-lacces-au-droit

[5] Lafore, R. (2014) . L'accès aux droits, de quoi parle-t-on ? Regards, N° 46(2), 21-32.

Introduction - Le contexte régional de l'inclusion numérique

Avec 100 000 personnes supplémentaires en 5 ans, la population bretonne ne cesse d'augmenter. En 2019, elle s'élevait à 3,3 millions de personnes. L'Insee prévoit que cet accroissement se poursuive, si bien qu'à l'horizon 2030, la région pourrait compter 3,6 millions de personnes.

A l'échelle régionale, environ 375 000 personnes sont potentiellement en situation d'illectronisme. Il s'agit d'une fourchette basse. Or, cette situation est un facteur important d'inégalités, de potentielle rupture d'accès aux droits et de difficultés d'insertion socio-professionnelle. Elle représente également un frein à une participation citoyenne pleine et entière.

La Bretagne est un territoire historiquement investi sur le sujet de l'inclusion numérique. Plusieurs collectivités bretonnes construisent leur stratégie numérique locale dès le début des années 2000. Citons entre autres les dispositifs de Brest métropole (Internet en habitat social et les points d'accès publics au numérique) et ceux du Conseil régional Bretagne (Cybercommune déployée dès 1998, Visa internet Bretagne à partir de 2008 puis Visa Numérique Bretagne lancé en 2024).

D'après l'enquête menée en 2023 par le LabAccès, le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la médiation numérique en Bretagne est estimé entre 250 et 300.

Le « secteur de la médiation numérique », désigne la profession qui se structure autour d'un référentiel métier et de postes dont le cœur d'activité est la médiation numérique. Il comprend les médiateurs et médiatrices dont l'arrivée dans le métier s'est faite au moment de son émergence il y a une vingtaine d'années, tout comme celles et ceux dont l'entrée dans le secteur est liée au dispositif « conseiller numérique », qui a entrainé le financement d'environ 4000 postes de médiation numérique sur l'ensemble du territoire français. Les dénominations des postes de médiation numérique diffèrent. On peut par exemple citer les animateurs et animatrices numériques ou multimédias.

L'« écosystème de l'inclusion numérique » inclut une diversité et une quantité plus importantes d'acteurs et d'actrices comme en témoigne l'illustration en page suivante, extraite du diagnostic produit en 2023 par le Hub Bretagne pour un numérique inclusif et dont des éléments de synthèse sont présentés dans cette feuille de route.

Cet écosystème comprend notamment les – nombreux et nombreuses – bénévoles menant des activités de médiation numérique ainsi que l'ensemble « des aidants et aidantes numériques », que l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) définit comme « les professionnels en première ligne face aux usagers en difficultés avec le numérique alors même que l'accompagnement des publics dans leurs usages numériques ne constitue pas toujours le cœur de leurs missions. Par exemple, les travailleurs sociaux, les agents d'accueil en collectivité territoriale ou dans des agences de services publics (Pôle Emploi, CAF, etc), les animateurs jeunesse sont des aidants numériques. »[6]

[6] ANCT, « Former et outiller les aidants numériques », juillet 2021. https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/former-et-outiller-les-aidants-numeriques-583

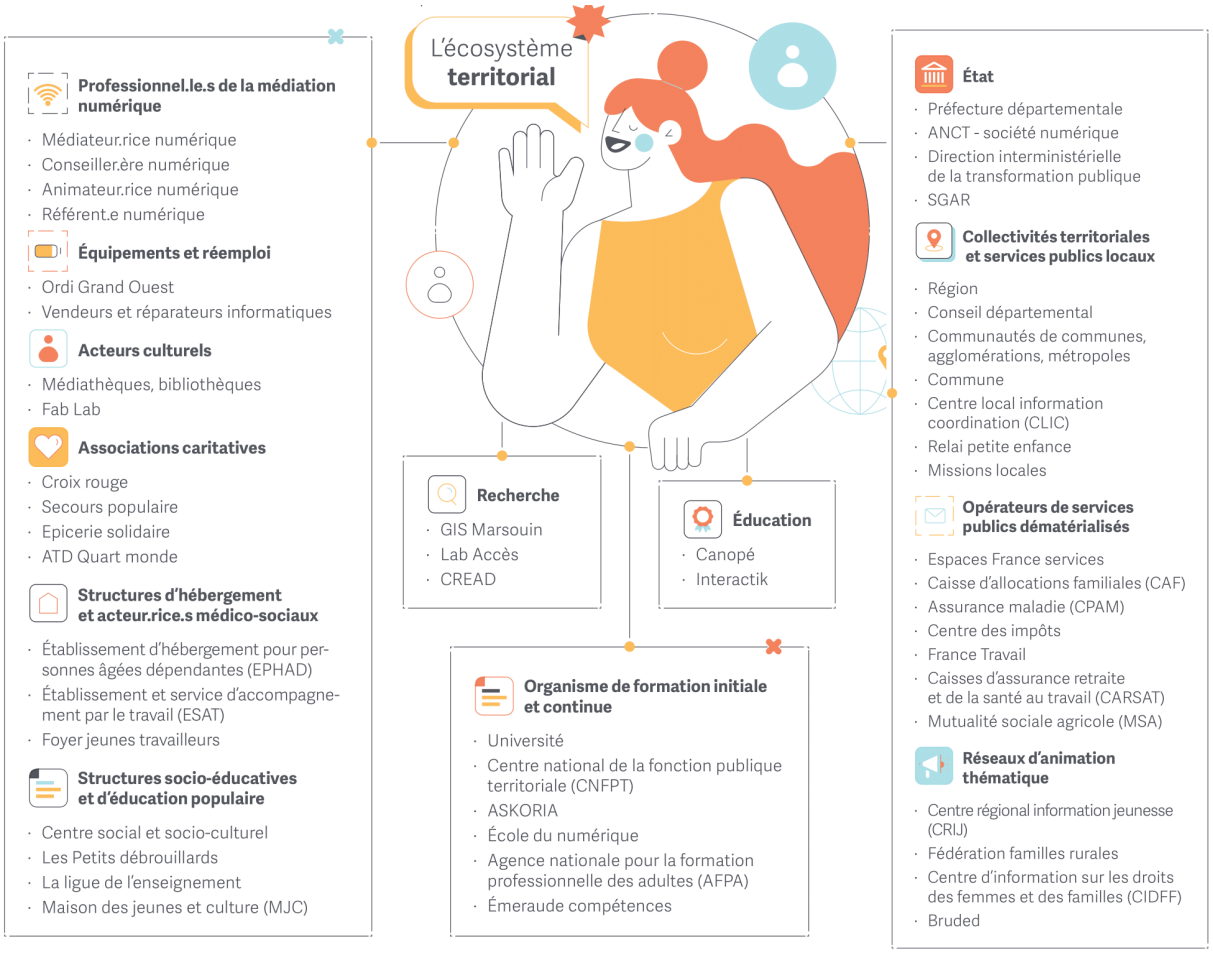

Source : Diagnostic des enjeux et des besoins pour l'inclusion numérique en Bretagne, Hub Bretagne pour un numérique inclusif, 2023

Depuis 2022, plusieurs collectivités se sont rassemblées au sein du Hub Bretagne pour un numérique inclusif, aux côtés de l'État et de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Bretagne. Le Hub a vocation à favoriser la coopération notamment entre les collectivités territoriales, les structures associatives et les opérateurs publics, pour un portage collectif des stratégies d'inclusion numérique. Il délivre des services dans toute la région, ainsi qu'à toutes les échelles des territoires bretons.

Le Hub a trois missions principales :

1. Animer l'écosystème de l'inclusion numérique
2. Accompagner le développement de la médiation numérique
3. Offrir un pôle de ressources et d'outils aux acteurs et actrices de l'écosystème

Le Hub déploie notamment l'outil territorial PORTREA[7]. Ce dernier est un outil cartographique, de mise réseau et de facilitation des coopérations ayant pour objectif de faciliter l'accès aux droits et l'inclusion numérique sur les territoires (plus d'informations sur le site internet portrea.fr). Depuis 2022, 25 EPCI[8] bretons (sur 59) ont été accompagnés par le Hub dans le cadre du déploiement de la démarche PORTREA.

[7] PORTREA : Portrait Territorialisé de la Relation E-Administrative

[8] EPCI : Etablissement Public de Coopération Territoriale

La feuille de route France numérique ensemble en lien avec la dynamique régionale

A l'issue d'une concertation nationale menée dans le cadre du volet « numérique » du Conseil National de la Refondation, l'État, les collectivités territoriales et les acteurs et actrices de la société civile ont souhaité réaffirmer leur engagement en faveur de l'inclusion numérique du plus grand nombre : la feuille de route nationale France Numérique Ensemble est publiée en 2023.

En Bretagne, tenant compte de l'existence du projet de coopération du Hub Bretagne et de ses membres déjà impliqués dans la politique d'inclusion numérique sur le territoire breton, il a été décidé en janvier 2024 de construire une feuille de route à l'échelon régional. Cette dernière intègre des actions de coopération se déclinant à l'échelle régionale, départementale ou locale.

Cette feuille de route a vocation à rester ouverte à l'intégration de nouvelles actions répondant aux enjeux identifiés et présentés en son sein. L'existence de déclinaisons à l'échelle départementale est possible et à l'initiative des membres de la gouvernance de la feuille de route bretonne.

Les membres de la gouvernance de la feuille de route bretonne France Numérique Ensemble sont :

- La Préfecture de la région Bretagne (SGAR) en association directe avec les 4 Préfectures de département ;
- Le Conseil régional de Bretagne ;
- Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ;
- Le Conseil départemental des Côtes D'Armor ;
- Rennes Métropole ;
- La Fédération des centres sociaux de Bretagne (dans le cadre de son animation du Hub régional).

Cette gouvernance spécifique s'appuie sur l'ingénierie du Hub et des membres de son comité technique pour assurer l'opérationnalité de la démarche régionale et sa coordination avec les déclinaisons locales.

L'implication des deux conseils départementaux des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine ainsi que des quatre préfectures de département dans la gouvernance régionale permet d'assurer une bonne complémentarité entre les différentes échelles de la feuille de route.

I. Méthode d'élaboration de la feuille de route

Les grandes étapes de l'année 2024

Le Hub Bretagne a produit un diagnostic de 50 pages sur les enjeux et les besoins de l'écosystème de l'inclusion numérique en Bretagne. Ce diagnostic régional, réalisé en 2023, nourrit les réflexions de la feuille de route France Numérique Ensemble (FNE) en Bretagne. Au sein de la gouvernance régionale, 5 enjeux présentés dans le diagnostic ont été priorisés pour être travaillés et déclinés en chantiers régionaux. Le document est consultable sur le site du Hub Bretagne.

Le 2 juillet 2024, 130 acteurs et actrices de l'inclusion numérique étaient à Ploufragan pour partager les éléments d'analyse présentés dans le diagnostic et pour engager un travail collectif sur les chantiers prioritaires à intégrer dans la feuille de route régionale.



Table ronde – Rencontre régionale du 2 juillet 2024



Ateliers – Rencontre régionale du 2 juillet 2024

Par la suite, un second événement régional a été organisé le 18 septembre 2024 à Rennes pour consolider des fiches action à intégrer dans la feuille de route. La feuille de route et les fiches action ont connu une première étape de validation lors d'un comité de pilotage de la gouvernance régionale France Numérique Ensemble qui s'est tenu le 18 octobre 2024.

S'en est suivi une seconde étape de relecture commune pour une validation actée en novembre.

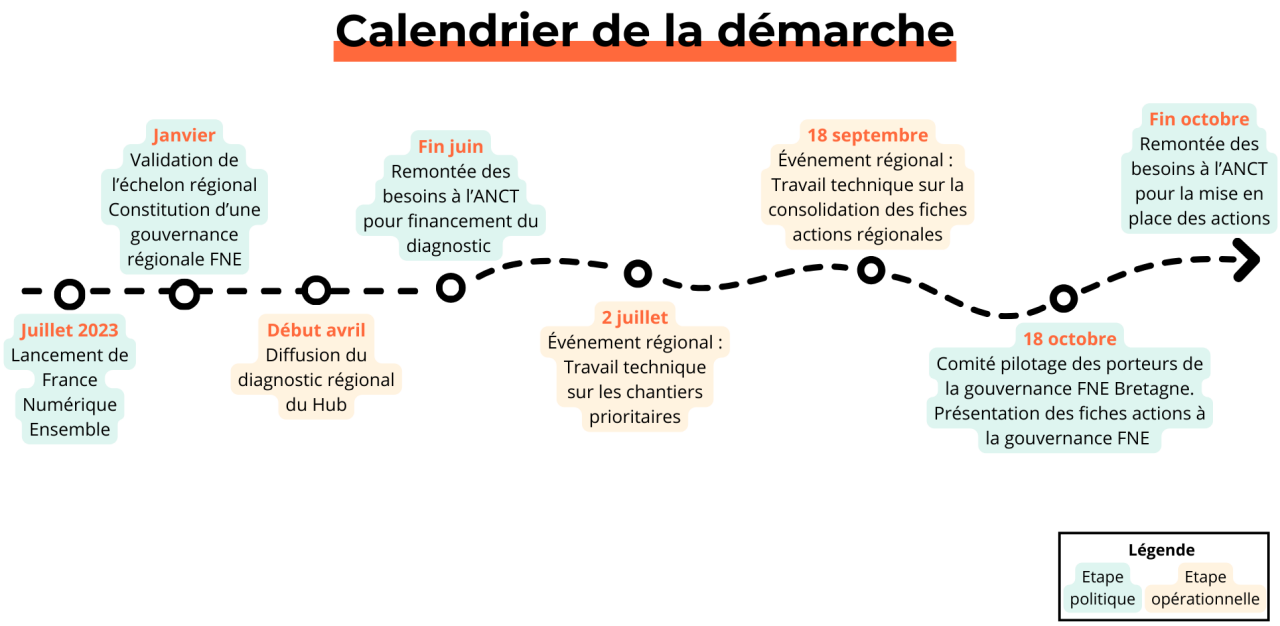

Etapes de la démarche de construction de la feuille de route régionale

II. Synthèse du diagnostic territorial

Le diagnostic régional produit en 2023 par le Hub Bretagne propose un panorama de l'écosystème régional de l'inclusion numérique. Il permet de donner à voir une typologie des acteurs et actrices, de ce qu'ils et elles font, avec quels moyens et auprès de quels publics. Le diagnostic présente un état des lieux sur le rapport de la population bretonne au numérique, sur l'écosystème territorial de l'inclusion numérique et sur le secteur professionnel de la médiation numérique. Il présente également les besoins et attentes des acteurs et actrices, ainsi que des préconisations sur les chantiers à mener.

Quelques chiffres clés sur les besoins des publics en Bretagne

La dernière enquête CAPUNI (GIS Marsouin) montrait qu'en 2022, en Bretagne, 93% de la population déclarait avoir une connexion internet à domicile et 81% de la population disposait d'au moins un ordinateur personnel ou professionnel à domicile.

Au 1er octobre 2024, la méthode PORTREA permet d'estimer que 375 000 personnes sont potentiellement en situation d'illectronisme en Bretagne. Il s'agit d'une fourchette basse. Le nombre de personnes potentiellement en difficulté avec un ou plusieurs usages du numérique pourrait s'élever à 900 000 (fourchette haute) en Bretagne. Or, dans une société qui se dématérialise, les difficultés concernant les usages numériques peuvent induire des difficultés d'accès aux droits et d'inclusion sociale.

PORTREA montre également que plus de 750 000 personnes en Bretagne sont tenues de réaliser régulièrement des démarches e-administratives complexes (personnes demandeuses d'emploi, bénéficiaires du RSA[9], de la prime d'activité, de l'AAH[10]) et sont donc susceptibles d'avoir besoin d'un accompagnement.

D'après le Baromètre du numérique 2023, seules 2% des personnes rencontrant des difficultés dans leurs usages numériques s'adressent à une personne - professionnelle ou bénévole - présente dans un lieu public d'accès à internet. Cela entraine des questionnements autour de la communication et de la valorisation des activités de médiation numérique.

Sur une année, les conseillers et conseillères numériques du territoire breton ont accompagné 47 507 personnes. La majorité des publics accompagnés ont plus de 60 ans[11].

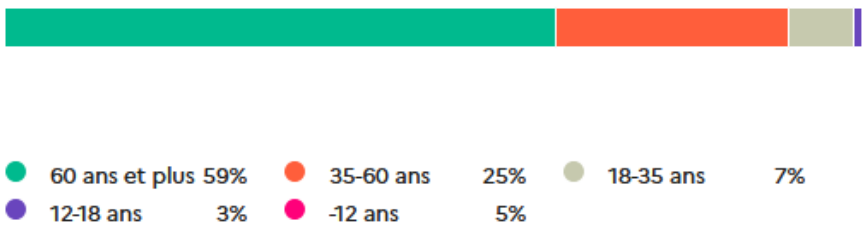

Age des publics accompagnés par les conseillers et conseillères numériques, en Bretagne

[9] Revenu de solidarité active
[10] Allocation aux adultes handicapés
[11] Données issues des rapports d'activités des conseillers et conseillères numériques 2023-2024

Thématiques d'accompagnement

Il n'existe pas à l'heure actuelle d'outil de suivi d'activité de médiation numérique à l'échelle régionale. Nous pouvons seulement nous appuyer sur les comptes rendus d'activité des conseillers et conseillères numériques de la région (statistiques sur 83 785 accompagnements en 12 mois).

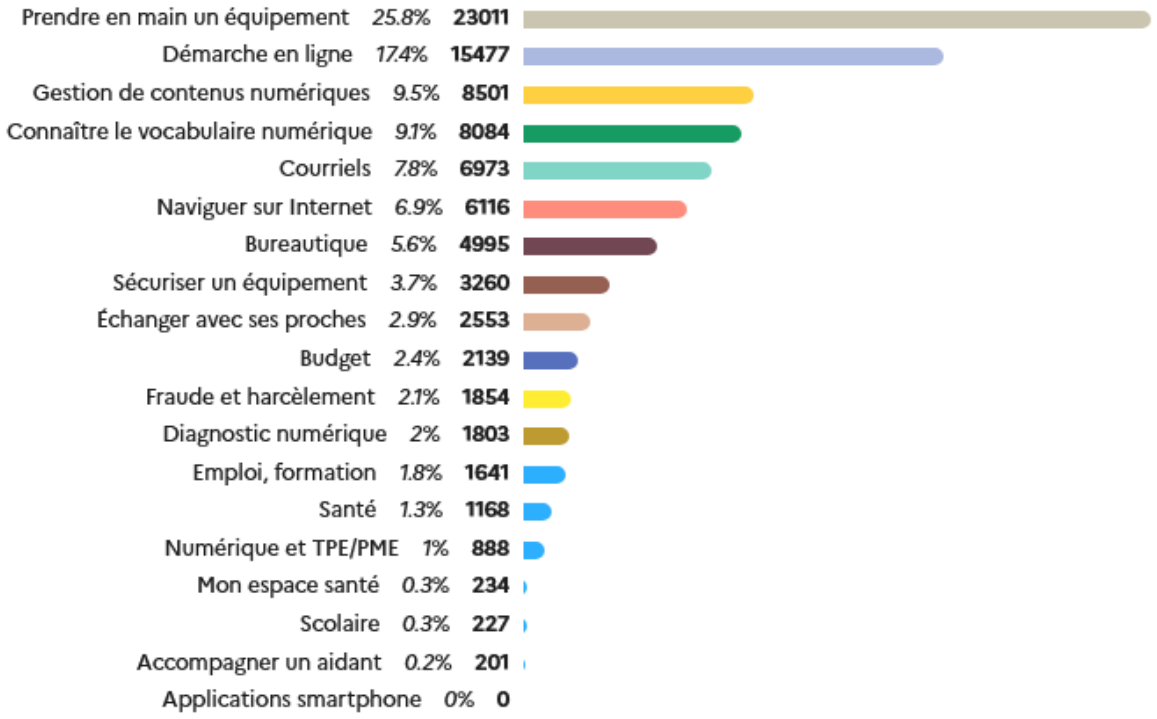

Thématiques d'accompagnement des publics par les conseillers et conseillères numériques en Bretagne

Éléments de diagnostic sur le secteur professionnel de la médiation numérique

Ce secteur s'est reconfiguré ces dernières années avec l'arrivée de 166 conseillers et conseillères numériques dans la région. Le lancement du dispositif « conseiller numérique » a permis de créer de nouveaux postes et services d'accompagnement des publics dans leurs usages numériques.

D'après cette même enquête, 57% de ces personnes occupent le premier poste de médiation numérique au sein de leur structure. De plus, les personnes actuellement employées par des structures ont une expérience moyenne de 5,3 ans dans ces fonctions.

Une minorité bénéficie d'un emploi pérenne. Cette faible stabilité de l'emploi se vérifie également au niveau national. Depuis leur émergence, il existe une faible valorisation des fonctions de médiation numérique, que ce soit au niveau financier (faible rémunération, en moyenne) ou contractuel (majorité de contrats précaires).

Enfin, l'exercice du métier et les types d'activités de médiation numériques proposées sont largement influencés par la nature de la structure dans laquelle la personne remplit sa mission (médiathèque, espace France services, maison de quartier, centre social, fablab[12], etc.).

[12] Fablab : laboratoire de fabrication numérique

Nature de l'offre de médiation numérique et e-administrative

Afin de mieux cerner la nature de l'offre de médiation numérique et de médiation e-administrative, nous nous basons sur les 1599 services référencés en Bretagne sur PORTREA. Plus du tiers des services proposés concernent un premier niveau d'information et d'orientation des publics. Aussi, 25% des services référencés sur PORTREA en Bretagne concernent l'aide dans les démarches e-administratives ou du quotidien.

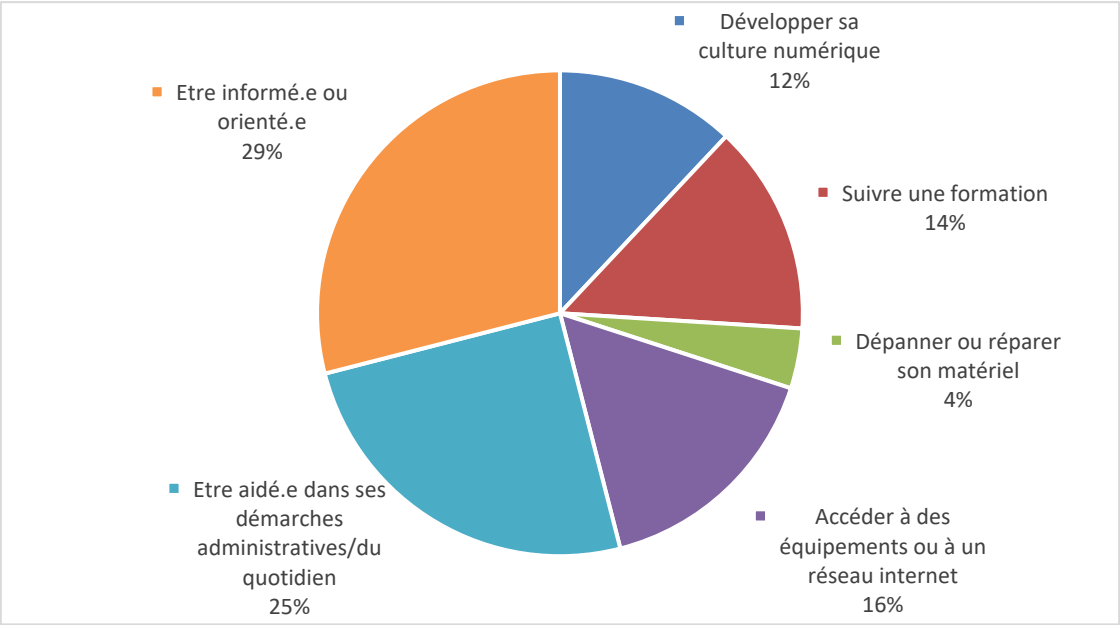

Données de l'outil PORTREA (portrea.fr) au 1er novembre 2024

Enjeux territoriaux identifiés

Le diagnostic territorial produit par le Hub et les échanges au sein de la gouvernance régionale FNE ont permis de définir 5 enjeux prioritaires à traiter au sein de la feuille de route :

1. Accompagner les acteurs et actrices sur leur modèle économique et développer les sources de financement
2. Animer et professionnaliser le secteur de la médiation numérique
3. Sensibiliser aux enjeux de l'inclusion numérique et de la dématérialisation pour renforcer la qualité de l'accueil, de l'orientation et de l'accompagnement des publics
4. Accompagner et outiller les territoires dans le portage stratégique et politique de l'inclusion numérique
5. Valoriser et développer les recherches sur l'inclusion numérique

Chaque enjeu a fait l'objet de 2 ateliers collectifs avec les personnes volontaires sur le territoire breton à l'occasion de 2 évènements, les 2 juillet et 18 septembre 2024. A ces ateliers se sont ajoutés quatre rendez-vous bilatéraux avec des personnes n'ayant pas pu participer aux deux évènements régionaux et souhaitant s'impliquer dans la démarche concernant les enjeux 2 (coopérations) et 5 (recherches), ainsi qu'un atelier le 2 octobre 2024 autour de la place des sujets d'inclusion numérique au sein des formations du travail social.

Vous pouvez consulter et télécharger la version complète et la version synthétique du diagnostic sur le site internet du Hub Bretagne pour un numérique inclusif : hub-bretagne.net/?Diagnostic.

III. Description des enjeux prioritaires pour l'inclusion numérique en Bretagne

Enjeu 1 : Accompagner les acteurs et actrices sur leur modèle économique et développer les sources de financement

Le financement des activités de médiation numérique est une préoccupation centrale. Aujourd'hui, les sources de financement proviennent essentiellement de fonds publics.

Ces modes de financement reposent principalement sur des appels à projets ou des dispositifs privilégiant des actions ponctuelles et de court-terme. Le modèle économique du secteur professionnel de la médiation numérique est donc fragile.

La majorité des structures employeuses bretonnes rencontrent des difficultés pour trouver des financements complémentaires au dispositif « conseiller numérique ». Les structures demandent à être accompagnées pour identifier les opportunités de financements et travailler à un modèle économique durable.

Enjeu 2 : Animer et professionnaliser le secteur de la médiation numérique

Le secteur professionnel de la médiation numérique est marqué par une instabilité en raison de la précarité et de la faible rémunération des emplois, qui engendre un turn-over chez les médiateurs et médiatrices numériques en Bretagne.

Le dispositif « conseiller numérique » reconfigure ce secteur professionnel avec l'arrivée, entre 2021 et 2022, de 166 conseillers et conseillères numériques en Bretagne pour renforcer l'accompagnement de la population dans ses usages numériques. Le diagnostic régional a relevé des enjeux d'interconnaissance, de coopération et de valorisation de la profession.

L'équipe du Hub Bretagne, salariée de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Bretagne, organise depuis 2022, de façon régulière et à plusieurs échelles (régionale, départementale, locale) des évènements visant à favoriser la rencontre et les coopérations, ainsi que le partage de pratiques et de ressources professionnelles entre les acteurs et actrices de la médiation numérique, et plus largement de l'inclusion numérique.

Enjeu 3 : Sensibiliser aux enjeux de l'inclusion numérique et de la dématérialisation pour renforcer la qualité de l'accueil, de l'orientation et de l'accompagnement des publics

La dématérialisation des services publics, couplée à une fermeture de nombreux guichets, s'est fortement accélérée depuis 2015 et se répercute sur les métiers d'accueil et de proximité, confrontés à une forte demande de médiation e-administrative.

Si les espaces France services et les lieux d'accueil des opérateurs publics apparaissent comme une ressource, ils n'absorbent pas l'ensemble des besoins d'accompagnement e-administratif des publics. Les contacts et les temps d'échanges entre les acteurs et actrices de la médiation numérique et les opérateurs publics existent peu aujourd'hui, malgré une forte demande du secteur de la médiation numérique.

En effet, d'après l'étude menée dans le cadre du programme de recherche-action LabAccès (Ti Lab), 87% des médiateurs et médiatrices numériques déclarent réaliser de l'accompagnement aux démarches e-administratives[13].

Ce chiffre révèle la nécessité d'une coopération entre les opérateurs publics et le secteur de la médiation numérique. Cette coopération pourrait permettre de mieux définir les rôles de chacune des parties, de renforcer les complémentarités entre la médiation administrative et la médiation numérique et de mieux définir les différents niveaux de réponses à apporter pour faciliter le parcours usager.

Face à ces demandes, deux postures semblent se distinguer dans les structures de proximité : une première qui consiste à « faire avec » en accompagnant la personne dans son processus d'autonomisation et une seconde où la personne aidante est en situation de « faire à la place de ». Cette dernière répond bien souvent à des contextes d'urgence sociale, de situations d'illettrisme, d'illectronisme et à des demandes de personnes en forte difficulté face à la complexité des démarches à réaliser. Cette deuxième posture représente aussi une adaptation contrainte face au manque de moyens humains pour répondre aux nombreuses demandes d'accompagnement de la part des publics dans certains lieux. Des médiateurs et médiatrices numériques devant adopter cette posture témoignent d'un sentiment d'incapacité à faire leur travail de manière qualitative et d'interrogations sur le sens de leur travail.

Bien que le terme « dématérialisation » soit généralement mis en lien avec les démarches administratives, les services publics ne sont pas les seuls concernés par ce phénomène. Une distinction peut être faite entre deux formes de dématérialisation :

« 1. La dématérialisation dite native, qui consiste à produire ou à recevoir une pièce ou un document sous forme de données ou informations numériques permettant une lecture par ordinateur et pouvant être traitées automatiquement et de manière univoque ; 2. La dématérialisation dite duplicative, qui consiste à reproduire et à transférer une pièce ou un document de son support papier initial à un support informatique. Elle consiste à numériser le support initial et peut comprendre la reconnaissance, totale ou partielle, de ses caractères ».[14]

En effet, on parle du numérique comme d'un « fait social total, dans le sens où il constitue une dimension de chacun des différents aspects de la vie sociale ». La dématérialisation concerne donc de nombreux aspects de la vie (rechercher un emploi, prendre un rendez-vous médical, suivre la scolarité d'un enfant, contacter ses proches, accéder à des services publics ou à des prestations sociales, gérer son compte bancaire, organiser ses vacances...). Cela entraine une augmentation régulière des besoins d'accompagnement des usages numériques et des réflexions autour de leurs enjeux (citoyenneté, parentalité, écologie, formation tout au long de la vie, etc.).

En plus des médiateurs et médiatrices numériques, ces demandes sont réceptionnées par une grande diversité de lieux et d'acteurs et actrices (accompagnement social ou socio-professionnel, animation socio-éducative, médiation culturelle, etc.), que ces personnes agissent dans un cadre professionnel ou bénévole. Ces personnes sont nommées « aidantes numériques ».

[13] Sorin, F. & Stefan, J. (2023). La part d'accompagnement e-administratif dans l'activité des médiateur.trice.s numériques en Bretagne. Synthèse du rapport de recherche. Centre de recherche d'Askoria, Hub Bretagne pour un numérique inclusif, LabAccès.

[14] Arrêté du 22 mars 2018 relatif aux modalités d'établissement, de conservation et de transmission sous forme dématérialisée des pièces justificatives et des documents de comptabilité des opérations de l'Etat, consultable sur https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036769948

Enjeu 4 : Accompagner et outiller les territoires dans le portage stratégique et politique de l'inclusion numérique

Le travail de déploiement de PORTREA en 2023-2024 a montré la difficulté à trouver, à l'échelle des communautés de communes bretonnes, une personne référente au niveau politique sur les questions d'inclusion numérique. Un travail d'acculturation aux enjeux d'inclusion numérique est souvent nécessaire.

Cette question est davantage prise en compte depuis 5 ans. Néanmoins, le manque de portage et de soutien politiques dans la durée reste un frein au développement et au maintien d'activités de médiation numérique sur les territoires. Il y a donc une nécessité à continuer de sensibiliser et de promouvoir l'importance des actions visant l'inclusion numérique dans les territoires.

Enjeu 5 : Valoriser et développer les recherches sur l'inclusion numérique

La Bretagne est particulièrement bien dotée en laboratoires de recherche travaillant sur les enjeux de l'inclusion numérique. Cette particularité bretonne en matière de recherche est permise notamment par le soutien partenarial et financier du conseil régional et de la préfecture de Bretagne.

Nous pouvons citer principalement les programmes de recherche-action LabAccès (Ti Lab), le centre de recherche CereiSo (Askoria) et le GIS Marsouin. Ces laboratoires produisent régulièrement des enquêtes et des études permettant de mesurer et d'analyser les enjeux de l'inclusion numérique.

L'enjeu principal relevé est l'appropriation des études produites par l'ensemble des acteurs et actrices de l'écosystème breton de l'inclusion numérique. Inversement, il est également important que les acteurs et actrices de terrain puissent nourrir les axes de recherche des laboratoires et instituts.

IV. Ambition et positionnement de la région Bretagne sur l'inclusion numérique

Positionnement du territoire sur l'inclusion numérique

Les différents partis pris de la gouvernance régionale FNE :

- Avoir une stratégie sur 4 ans avec des actions pouvant se développer de 2024 à 2027 ;
- Impliquer les parties prenantes dès l'élaboration du diagnostic et la co-construction de la feuille de route ;
- Penser les actions à mener dans un mode coopératif, en privilégiant le portage commun des actions ;
- Laisser ouvert le pilotage des actions afin d'intégrer des partenaires qui souhaiteraient contribuer par la suite ;
- Entre 2024 et 2027 : se laisser la possibilité d'ajouter de nouvelles actions qui viendraient répondre aux 5 grands enjeux validés dans la feuille de route.

Gouvernance et pilotage de la feuille de route

Deux comités sont constitués au sein de la gouvernance FNE :

- Un comité technique : il propose la méthode de construction de la feuille de route ; propose une stratégie ; construit avec les porteurs et porteuses la mise en œuvre des fiches action.
  Fréquence de réunion : 2 à 3 fois par an
  Composé d'au moins une personne représentante technique :
  - De la Préfecture de la région Bretagne (SGAR) ;
  - De chacune des 4 Préfectures de département ;
  - Du Conseil régional de Bretagne ;
  - Du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ;
  - Du Conseil départemental des Côtes D'Armor ;
  - De Rennes Métropole ;
  - De la Fédération des centres sociaux de Bretagne.

- Un comité de pilotage : il valide le contenu stratégique de la feuille de route ; valide le plan d'action et les moyens dédiés au portage des actions.
  Fréquence de réunion : 1 à 2 fois par an (1 pour se projeter collectivement, 1 pour faire un point d'étape sur l'avancée des travaux).
  Composé d'au moins une personne représentante politique :
  - De la Préfecture de la région Bretagne (SGAR) ;
  - De chacune des 4 Préfectures de département ;
  - Du Conseil régional de Bretagne ;
  - Du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ;
  - Du Conseil départemental des Côtes D'Armor ;
  - De Rennes Métropole ;
  - De la Fédération des centres sociaux de Bretagne.

En 2024, chacun de ces deux comités s'est réuni 2 fois :

- Le 1er comité technique : 05/06/2024
- Le 1er comité de pilotage : 28/02/2024
- Le 2ème comité technique : 11/10/2024
- Le 2ème comité de pilotage : 18/10/2024

En fonction des besoins identifiés et en complément de ces deux comités, des groupes plus restreints pourront se réunir pour travailler spécifiquement sur la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions.

V. Déclinaison des actions associées

Action 1 : Consolider l'identification et la valorisation des ressources de financements (niveau 1) et faciliter leur obtention par les porteurs et porteuses de projets de médiation numérique (niveau 2)

Les ressources, dynamiques et actions existantes en région

Il existe une page dédiée aux financements sur le site du Hub Bretagne qui sert, avec l'infolettre trimestrielle, à relayer les financements connus. Ces informations proviennent d'une veille globale « au fil de l'eau » par l'équipe du Hub et passe notamment par l'outil LinkedIn et les abonnements aux infolettres des financeurs.

Le Hub, dont l'une des missions est d'animer l'écosystème breton de l'inclusion numérique, est bien identifié par les acteurs et actrices du territoire.

De nombreuses plateformes existent et sont relativement méconnues. Le facteur temps peut représenter un frein à la recherche de financements.

Objectifs	Identifier, compiler et communiquer les sources de financement (euro., national, rég., dép., local, public ou privé) (niveau 1). Accompagner les porteurs et porteuses de projets vers l'obtention de financements grâce à une personne référente en ingénierie financière (niveau 2).
Description	Niveau 1 : • Transformer la page dédiée du site du Hub en espace collaboratif et faire connaître cet espace auprès des organismes financeurs pour les inciter à y déposer les appels à projets • Sensibiliser et inciter les acteurs et actrices de la médiation numérique à consulter et renseigner la plateforme • Poursuivre le recensement des organismes financeurs sur l'inclusion numérique Niveau 2 : • Accompagner individuellement les porteurs et porteuses de projets dans leurs démarches
Pilotes	Membres de la gouvernance FNE régionale
Contacts référents pour la mise en œuvre	• Antoine Potier (Hub Bretagne) : antoine.potier@hub-bretagne.net • Julien Kounowski (SGAR Bretagne) : julien.kounowski@bretagne.gouv.fr
Partenaires	Organismes financeurs Acteurs et actrices de la médiation numérique
Cibles	Acteurs et actrices de la médiation numérique
Indicateurs de réussite	Niveau 1 : Alimentation et mise à jour de la plateforme Nombre de financements recensés, nombre d'appels à projets ajoutés de façon collaborative Nombre de réponses aux appels à projets concernant l'inclusion numérique Niveau 2 : Augmentation des financements obtenus Maintien des postes et baisse de la précarité des personnes employées Augmentation du nombre de personnes accompagnées
Dates de début et de fin	2025 – 2027
Financement	Niveau 1 : fonds FNE 2024-2025 Niveau 2 : financements à trouver pour une création de poste

Action 2 : Expérimenter la valorisation des compétences numériques des publics accompagnés

Les ressources, dynamiques et actions existantes en région

Le développement des badges numériques dans le cadre du Visa Numérique Bretagne s'appuie sur les 15 ans d'expérience du Visa Internet Bretagne, lancé en 2008 par le Conseil régional de Bretagne.

Objectifs	Valoriser les compétences numériques des personnes accompagnées par le biais des badges numériques Proposer des accompagnements modulaires adaptés aux besoins des publics Développer le pouvoir d'agir et la capacitation des personnes accompagnées
Description	Lancement du dispositif Visa Numérique Bretagne par le Conseil Régional de Bretagne
Pilotes	Conseil Régional de Bretagne (CRB)
Contact référent pour la mise en œuvre	• Laurence Soblahovsky (CRB) : laurence.soblahovsky@bretagne.bzh • Romain Chefdor (Rennes Métropole) : r.chefdor@rennesmetropole.fr
Partenaires	Équipe Hub Bretagne Collectivités et associations engagées dans le Visa Numérique Bretagne
Cibles	Tout public reçu par le réseau du Visa Numérique Bretagne
Indicateurs de réussite	Nombre de personnes obtenant des badges numériques Visa Numérique Bretagne (objectif : 10 000 personnes par an)
Dates de début et de fin	À partir de fin 2024 pour une durée de 4 ans
Financement	Financement de la Région Bretagne (200 000€ par an à l'échelle régionale)

Action 3 : Renforcer la sensibilisation aux enjeux de l'inclusion numérique au sein des filières de formation du travail social et de l'intervention sociale

Les ressources, dynamiques et actions existantes en région

Les formations au travail social ou à l'intervention sociale comprennent un bloc de compétences « utilisation des outils numériques ». Les interventions liées sont colorées par les connaissances et la culture professionnelle du formateur ou de la formatrice sur le sujet de l'inclusion numérique.

Objectifs	Approfondir l'interconnaissance et les coopérations dans l'écosystème de l'inclusion numérique Renforcer la qualité de l'orientation et de l'accompagnement des publics
Description	• Établir un diagnostic/état des lieux et analyser les besoins de formation • Expérimenter des interventions du Hub Bretagne auprès de stagiaires, de formateurs et formatrices sur les enjeux d'inclusion numérique et d'accès aux droits
Pilotes	Membres de la gouvernance FNE régionale
Contacts référents pour la mise en œuvre	• Antoine Potier (Hub Bretagne) : antoine.potier@hub-bretagne.net • Julien Kounowski (SGAR Bretagne) : julien.kounowski@bretagne.gouv.fr • Julie Mahé (Conseil régional) : julie.mahe@bretagne.bzh • Virginie Lahaye (Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine) : virgnie.lahaye@ille-et-vilaine.fr • Alain Cariou (Conseil départemental des Côtes d'Armor) : alain.cariou@cotesdarmor.fr
Partenaires	DREETS Equipes pédagogiques des formations au travail social et à l'intervention sociale
Cibles	Stagiaires en formation, formateurs et formatrices en travail social et intervention sociale
Indicateurs de réussite	Nombre d'interventions et de sollicitations
Dates de début et de fin	2025 – 2027
Financement	Financements FNE 2024/2025

Action 4 : Sensibiliser les personnes élues aux enjeux de l'inclusion numérique

Les ressources, dynamiques et actions existantes en région

Le portage politique est un levier pour le maintien et le développement des postes et activités de médiation numérique. Il existe des réseaux de personnes élues sur le territoire. Certaines intercommunalités sont parvenues à dédier une personne élue au numérique, ce qui en fait des territoires ressources.
L'AMF 56 (Association des maires de France) a invité le Hub à intervenir prochainement, lors d'une de leurs rencontres.

Objectifs	Sensibiliser les personnes élues et favoriser leur formation pour un meilleur portage stratégique et politique de l'inclusion numérique
Description	• Sensibilisation : état des lieux des réseaux et actions existants ; proposition d'actions en partenariat avec ces réseaux • Formation : contact des organismes de formation des personnes élues (ARIC, CDG) pour identifier l'offre actuelle ; contribuer à un état des lieux des besoins de formation, soutenir la construction d'une nouvelle offre de formation
Pilotes	Membres de la gouvernance FNE régionale
Contacts référents pour la mise en œuvre	• Antoine Potier (Hub Bretagne) : antoine.potier@hub-bretagne.net • Julien Kounowski (SGAR Bretagne) : julien.kounowski@bretagne.gouv.fr • Dominique Kergosien (Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine) : dominique.kergosien@ille-et-vilaine.fr • Cécile Catheline (Conseil départemental des Côtes d'Armor) : cecile.catheline@cotesdarmor.fr
Partenaires	Conseil régional Les 4 associations départementales des Maires de France Centres de gestion départementaux Bruded Megalis ARIC
Cibles	Personnes élues des communes, intercommunalités et départements
Indicateurs de réussite	Expérimentation d'actions de sensibilisation Recueil de besoins pour soutenir la mise en place, par les organismes de formation, d'une formation dédiée aux personnes élues
Dates de début et de fin	2025 – 2027
Financement	Financements FNE 2024-2025

Action 5 : Renforcer les sas de coopération autour de l'inclusion numérique à l'échelle départementale et des EPCI

Les ressources, dynamiques et actions existantes en région

En 2023, le Hub a organisé une rencontre régionale à destination des opérateurs publics afin de les sensibiliser aux effets de la dématérialisation sur les métiers de la médiation numérique et aux enjeux de l'inclusion numérique. Aussi, les référents et référentes numériques des opérateurs publics font partie des personnes invitées aux temps d'animation de réseau mis en place par le Hub Bretagne.

Il existe également des comités départementaux France services qui se réunissent de façon régulière et qui représentent une opportunité pour renforcer ces coopérations.

Objectifs	Favoriser l'interconnaissance, la coopération et la proximité entre les opérateurs publics et les acteurs et actrices de la médiation numérique à différentes échelles, en suivant le principe de subsidiarité et tenant compte des dynamiques à l'œuvre dans les différents territoires
Description	• Identifier les sas de coopération existants à l'échelle des EPCI et des départements • Faciliter et encourager les sas de coopérations autour des sujets et enjeux d'inclusion numérique • S'assurer d'une représentation des acteurs et actrices de la médiation numérique et de leurs enjeux au sein des instances de coopération avec les opérateurs publics, en s'appuyant sur l'expérience des comités France Services • Organiser une rencontre régionale tous les 2 ans avec les opérateurs publics
Pilotes	Membres de la gouvernance FNE régionale
Contacts référents pour la mise en œuvre	• Antoine Potier (Hub Bretagne) : antoine.potier@hub-bretagne.net • Julien Kounowski (SGAR Bretagne) : julien.kounowski@bretagne.gouv.fr • Audrey Mandin et Stéphanie Ribouleau (Préfecture d'Ille-et-Vilaine) : audrey.mandin@ille-et-vilaine.gouv.fr ; stephanie.ribouleau@ille-et-vilaine.gouv.fr • François Corfmat (Préfecture du Morbihan) : francois.corfmat@morbihan.gouv.fr ; pref-bdat@morbihan.gouv.fr • Patrice Calvez-Normand (Préfecture du Finistère) : patrice.calvez-normand@finistere.gouv.fr • Jeannick Maignant (Préfecture des Côtes d'Armor) : jeannick.maignant@cotes-darmor.gouv.fr • Cécile Defois (Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine) : cecile.defois@ille-et-vilaine.fr • Alain Cariou (Conseil départemental des Côtes d'Armor) : alain.cariou@cotesdarmor.fr • Arnaud Le Ruyet (Rennes Métropole) : a.leruyet@rennesmetropole.fr
Partenaires	Médiateurs et médiatrices numériques volontaires Opérateurs publics volontaires Coordinateurs et coordinatrices France Services
Cibles	Opérateurs publics, acteurs et actrices de la médiation numérique et de l'accès aux droits
Indicateurs de réussite	Représentation des acteurs et actrices de la médiation numérique et de leurs enjeux au sein des instances de coopération avec les opérateurs publics
Dates de début et de fin	Premières démarches de lancement : 1er trimestre 2025
Financement	Financements FNE 2024/2025

Action 6 : Informer et accompagner les EPCI souhaitant un diagnostic de territoire sur l'inclusion numérique

Les ressources, dynamiques et actions existantes en région

La mise en place d'un diagnostic sur l'inclusion numérique pour les EPCI favorise la sensibilisation des personnes élues et la mise en place d'actions dédiées.

Le Hub Bretagne déploie depuis 2023 la démarche de diagnostic PORTREA, incluant un outil en ligne (portrea.fr). Son déploiement est intégré dans la déclinaison départementale de la feuille de route FNE en Ille-et-Vilaine.

Objectifs	Faire connaître et essaimer auprès des EPCI bretons les outils de diagnostics existants (PORTREA, marché de diagnostic ANCT, etc.)
Description	• Informer les EPCI du marché d'ingénierie de l'ANCT pour la mise en place d'un diagnostic • Réaliser un état des lieux des diagnostics existants et expérimentés par les EPCI
Pilotes	Membres de la gouvernance FNE régionale
Contacts référents pour la mise en œuvre	• Antoine Potier (Hub Bretagne) : antoine.potier@hub-bretagne.net • Julien Kounowski (SGAR Bretagne): julien.kounowski@bretagne.gouv.fr • Cécile Defois (Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine) : cecile.defois@ille-et-vilaine.fr • Dominique Baron (Conseil départemental des Côtes d'Armor) : dominique.baron@cotesdarmor.fr
Partenaires	Conseil régional Les 4 préfectures de département EPCI
Cibles	Personnes élues, DGS et cadres des territoires
Indicateurs de réussite	Taux d'entrées des EPCI dans des démarches de diagnostic
Dates de début et de fin	2025 – 2027
Financement	Financements FNE 2024-2025

Action 7 : Structurer et organiser l'accès aux équipements informatiques issus du réemploi

Les ressources, dynamiques et actions existantes en région

Une démarche de structuration de filière de réemploi au niveau régional est enclenchée depuis plusieurs années et particulièrement accentuée depuis fin 2022 avec le Conseil Régional de Bretagne et les différents services de l'État notamment. Les actions conduites jusqu'ici ont permis de structurer, auprès de différentes structures et administrations, la collecte en don des équipements informatiques réformés et le réemploi de ceux-ci.

Plusieurs acteurs et actrices en Bretagne sont prêts et prêtes à travailler collectivement vers une structuration plus forte sur le volet de la redistribution des équipements collectés vers les publics en situation de précarité, qui sont les moins équipés. L'implication d'une diversité d'acteurs et actrices permettra d'envisager une pluralité de relais possibles dans la distribution des équipements et l'accompagnement des bénéficiaires à la prise en main des outils.

Objectifs	Faciliter l'acquisition des équipements reconditionnés aux publics en situation de précarité. Réduire l'empreinte environnementale globale du numérique, avec des équipements plus durables
Description	➢ **un chantier d'état des lieux / analyse :** • des gisements captés potentiels (quelle « offre » ?) ; • des publics bénéficiaires à cibler (quelle demande ?) ; • des lieux, acteurs et actrices de relais (quel maillage territorial pertinent ?) ; • des actions existantes en matière de redistribution aux bénéficiaires. ➢ **un chantier relatif aux expérimentations territorialisées :** • à des échelles différenciées en fonction des partenaires mobilisables (EPCI / Conseil départementaux, réseaux des bibliothèques…) pour faire ressortir les différentes conditions à réunir, les leviers à activer, les freins-terrain en matière de redistribution de matériel informatique reconditionné et des modalités de redistribution et d'accompagnement • quelles conditions réunir pour une généralisation ? Analyse de l'échelle territoriale pertinente d'action ➢ **un chantier relatif à la structuration du modèle économique de la filière** à travailler entre les parties prenantes.
Pilotes	Membres de la gouvernance FNE régionale
Contacts référents pour la mise en œuvre	• Clémence Giret (SGAR) : clemence.giret@bretagne.gouv.fr • Marie-Christine Dale (Ordi Grand Ouest) : marie-christine.dale@ogo.bzh • Les référents FNE des 4 départements bretons
Partenaires	Écosystème de l'inclusion numérique Conseil Régional de Bretagne Conseils Départementaux Préfectures départementales DREETS/DEETS France Travail Collectivités territoriales (EPCI/ agglomérations /Métropoles) Autres organismes sociaux (CAF/CPAM...) Structures recevant du public (associations, centres sociaux, bibliothèques…) Autres partenaires (associations locales, privé)
Cibles	À préciser : publics bénéficiaires de minimas sociaux, étudiants et étudiantes, centres de formation, publics vulnérables, etc.
Indicateurs de réussite	Taux de matériel reconditionné distribué aux bénéficiaires
Dates de début et de fin	2025 – 2027
Financement	Financements européens pour OGO, financements FNE 2024-2025 Modèle économique à construire

Action 8 : Favoriser l'accès aux travaux de recherche pour les acteurs et actrices de l'écosystème breton de l'inclusion numérique

Les ressources, dynamiques et actions existantes en région

L'accès à des travaux de recherches peut favoriser et nourrir les réflexions sur les pratiques professionnelles, les enjeux et les contextes des activités et métiers de la médiation numérique.
Le Hub Bretagne fait intervenir régulièrement des chercheurs et chercheuses dans ses rencontres.
La Licence Professionnelle USETIC[15] de l'Université Rennes 2 organise annuellement une journée qui a pour vocation de croiser les regards entre la recherche et les pratiques autour de questions vives de la médiation numérique.
Le GIS Marsouin organise annuellement un séminaire visant à approfondir la compréhension des utilisations et évolutions numériques.

Objectifs	Faciliter l'appropriation des recherches sur l'inclusion numérique Renforcer les liens entre acteurs et actrices de terrain et de la recherche
Description	• Créer des ressources de « facilitation » des travaux de recherche sous des formats courts et avec un vocabulaire abordable pour des personnes non initiées (interview filmée, infographies, podcast, synthèses de productions scientifiques ou de journées d'étude, etc.) • Créer un espace pour partager les ressources sur le site du Hub • Communiquer auprès des acteurs et actrices de la médiation numérique et des structures employeuses pour faciliter la participation auprès des acteurs et actrices sur les évènements « recherche » autour de l'inclusion numérique • Organiser un webinaire à raison de 2 fois par an
Pilotes	Membres de la gouvernance FNE régionale Université Rennes 2 (ICREAD)
Contacts référents pour la mise en œuvre	• Antoine Potier (Hub Bretagne) : antoine.potier@hub-bretagne.net • Pierre-André Souville (Université Rennes 2, laboratoire CREAD) : pierre-andre.souville@univ-rennes2.fr • Pascal Plantard (Université Rennes 2, CREAD, GIS Marsouin) : pascal.plantard@uhb.fr • Laurence Soblahovsky (Conseil Régional de Bretagne) : laurence.sobahovsky@bretagne.bzh
Partenaires	GIS Marsouin Programme de recherche-action LabAccès (Ti Lab) Centre de recherche d'Askoria (CereiSo) Autres laboratoires produisant des recherches autour de l'inclusion numérique
Cibles	Ecosystème de l'inclusion numérique (acteurs et actrices de la médiation numérique, coordinateurs et coordinatrices, structures employeuses, personnes représentantes du milieu associatif, DSN/DSI, personnes élues, etc.)
Indicateurs de réussite	Espace ressources repéré par les acteurs et actrices de la médiation numérique Taux de participation aux évènements Régularité des productions et maintien dans le temps
Dates de début et de fin	2025 – 2027
Financement	Financements de la recherche (volet communication), financements FNE 2024-2025

[15] Usages Socio-Educatifs des Technologies de l'Information et de la Communication

Action 9 : Centraliser et gouverner un catalogue de données sur l'inclusion numérique

Les ressources, dynamiques et actions existantes en région

De nombreux laboratoires produisent des connaissances. GéoBretagne (Etat et collectivités) permet de construire des catalogues de données et des outils pour les réutiliser facilement et faire le lien avec des données nationales. Nous pouvons aussi citer le projet city-orchestra (Région et Rennes Métropole), dont l'expérience pourrait être inspirante pour cette action.

Objectifs	Référencer dans un même catalogue au niveau régional des données sur l'inclusion numérique et organiser la gouvernance stratégique (animer, collecter, réutiliser)
Description	Identifier les organismes producteurs de données afin de travailler à la définition d'un catalogue de données Mettre en place des instances partenariales pour le suivi et la mise à jour Organiser des évènements communs avec les partenaires sur des thématiques identifiées
Pilotes	Membres de la gouvernance FNE régionale GéoBretagne - DREAL Bretagne
Contacts référents pour la mise en œuvre	• Julien Kounowski (SGAR Bretagne) : julien.kounowski@bretagne.gouv.fr • Fabrice Phung (GéoBretagne – DREAL Bretagne) : fabrice.phung@developpement-durable.gouv.fr • Dominique Kergosien (Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine) : dominique.kergosien@ille-et-vilaine.fr • Dominique Baron (Conseil départemental des Côtes d'Armor) : dominique.baron@cotesdarmor.fr • Arnaud Le Ruyet (Rennes Métropole) : a.leruyet@rennesmetropole.fr
Partenaires	ANCT Organismes producteurs de données Acteurs et actrices qui réutilisent les données (associations) Conseil régional
Cibles	Organismes producteurs de données (locaux et nationaux) Laboratoires de recherche Acteurs et actrices de l'inclusion numérique
Indicateurs de réussite	Création d'un catalogue régional unifié des données sur l'inclusion numérique sur GéoBretagne Nombre de données référencées sur le catalogue Fréquence d'utilisation Fréquence d'actualisation Mise en place d'un comité local de gouvernance de la donnée Nombre de membres Nombre de décisions prises réalisées
Dates de début et de fin	2025 – 2027
Financement	Prestations sur la donnée (analyste de données) Coûts de connecteurs pour récupérer les données de certains observatoires (financements à trouver)

Contributions

L’ensemble des membres de la gouvernance régionale France Numérique Ensemble remercient les acteurs et actrices ayant contribué à la réalisation de cette feuille de route pour l’inclusion numérique en Bretagne.

ADN Ouest
ANCT
Askoria - LabAccès
Association La Passerelle Pays de Dol
Bibliothèque Départementale CD 22
Bibliothèque Départementale CD 29
CAF 35
CAF 56
Centre Social Agora
Centre Social Carré d'As
Centre Social Mozaïk
Centre Social St Elivet
CIAS Loudéac Communauté
CNAM
Cyberlan de Lanester
Eclosion
Espace de Vie Sociale Retiers
Espace Solidaire Dinan
Familles Rurales 22
Familles Rurales 56
GRETA
GRETA CFA Bretagne Occidentale
GIS Marsouin
Gwenan
Les Connectés
Liberté Couleurs
Liffré Cormier Communauté
Mairie Milizac-Guipronvel
Mairie Plouézec
Maison Solidaire Kermarron
Mutualité Française Bretagne
MFR Emeraude Compétences
OGO
Oust à Brocéliande Communauté
Orange
Pays Bigouden Sud
Pays Chateaugiron Communauté
Poher Communauté
Quimperlé Communauté
Reconnect
Redon Agglomération
Réseau Espace France Services 22
SBAA
UBAPAR
ULAMIR Lanmeur
ULAMIR La Capsule
Université Rennes 2
Ville de Quimper

VI. Signataires de la feuille de route

Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)

Préfecture des Côtes d'Armor

Préfecture du Finistère

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

Préfecture du Morbihan

Conseil régional Bretagne

Conseil départemental des Côtes d'Armor

Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

Rennes métropole

Fédération des Centres Sociaux de Bretagne